

Durée	1 jour (7h)	Modalités d'évaluation des acquis	Evaluation orale et collective en cours de formation
Horaires	9h - 17h30	Public	Cadre dirigeant, DRH, RRH, Gestionnaire RH paie, Assistant RH
Tarif	700 € HT adhérent 900 € HT non adhérent * déjeuner inclus	Pré-requis	Aucun

Objectifs

Maîtriser les dispositifs légaux et réglementaires sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans le cadre de la Convention Collective Nationale des Industries Chimiques

2 personnes au plus de la même entreprise par session et 13 personnes maximum par session

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

Intervenant

- Mélodie Faugère Responsable Affaires Sociales et Attractivité des Métiers chez France Chimie Méditerranée

Programme

CHAPITRE 1 : Travail effectif et horaire normal affiché

- Définition du travail effectif (restauration, pause, habillage et déshabillage, douche, déplacement professionnel et trajet, astreinte)
- Notion d'horaire normal affiché

CHAPITRE 2 : Horaire et repos

- Horaire et repos journalier
- Horaire et repos hebdomadaire

CHAPITRE 3 : Décompte et paiement des heures supplémentaires

- Modalités de décompte du temps de travail
- Calcul et paiement des heures supplémentaires

CHAPITRE 4 : Aménagement du temps de travail dans la CCNIC

- Travail de nuit
- Travail par cycle en continu et semi-continu
- Journée de réduction du temps de travail (JRTT)
- Modulation et annualisation du temps de travail

CHAPITRE 5 : Forfait cadre et non cadre

- Forfait sans référence horaire
- Forfait heures
- Forfait jours

Livrable

Remise d'un manuel technique approfondi